

Dans le cadre de sa 61<sup>ème</sup> session (19-22 octobre 2014), le Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale a commencé ses travaux le dimanche 19 octobre 2014 à Tunis. La délégation marocaine est dirigée par Monsieur le Dr A. ALAOUI BELGHITI, Secrétaire général du ministère de la Santé.

La matinée du 20 octobre a été consacrée à la sécurité sanitaire mondiale - Enjeux et Opportunités. Les risques liés aux nouvelles épidémies (MERS-Coronavirus, Maladie à virus Ebola) et les moyens d'y faire face ont été au cœur des discussions.

Dans son intervention devant les Etats Membres, le Dr Margaret Chan, Directeur Général de l'OMS, a remercié le Royaume du Maroc, pour sa politique non discriminatoire de transport aérien avec les Etats affectés par le virus Ebola. Le Maroc est, en effet, le seul pays à maintenir ses liaisons aériennes avec la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. Cette politique est conforme aux recommandations de l'OMS qui excluent toute forme de restrictions aux voyages, exceptés pour les personnes infectés par le virus Ebola ou suspects de l'être ainsi que pour les personnes en contact avec une personne atteinte. " les pays affectés ne doivent pas être isolés" a affirmé le Dr Margaret Chan.

Saturday 4th of May 2024 07:25:02 PM